

# Segway Tours

Une nouvelle façon de bouger... *by MeeTincS*



**MeeTincS**

S.A.

[www.segwaytours.lu](http://www.segwaytours.lu)

# Segway™ :

## Une nouvelle façon de bouger

MeeTincS vient de s'équiper de 10 Segway™ X2, la version tout-terrain du Segway.

Le Segway™ X2 optimise la conduite en extérieur : ses roues sont plus grandes et les pneus à crampons sont plus larges, ce qui lui confèrent une adhérence optimale sur tout type de terrain. Par conséquent, pas de tension dans le dos ou dans les genoux, grâce à ses pneus basse pression qui servent d'amortisseurs.

La Version X2 est faite pour une conduite sur des terrains plus accidentés et plus variés que tous les autres modèles.

Sa puissance de 4 CV lui permet de monter des pentes abruptes jusqu'à 35% et ses batteries au Lithium-ion se régénèrent automatiquement en descente.



Vitesse :  
jusqu'à 20 km/h  
Autonomie : 20 km

# Segway™ : nos tarifs

Le Segway™ est accessible à tous, avec uniquement deux restrictions qui sont l'âge minimum et le poids.

En résumé, toute personne âgée de plus de 14 ans\* et pesant entre 45 et 110 kg peut s'adonner au plaisir du Segway.

(\*). Les jeunes, de 14 à 16 ans, doivent être accompagnés d'un parent (ou tuteur).

## Balades accompagnées

	Groupe de 1 à 4 pers.	Groupe de 5 à 8 pers.
60 mn (+ formation de 15 mn offerte)	40,00 €/pers.	34,00 €/pers.
90 mn (+ formation de 15 mn offerte)	58,00 €/pers.	48,00 €/pers.

Nous vous proposons différentes balades comme : Luxembourg-Ville, Fond-de-Gras, Esch-sur-Sûre, et bien d'autres lieux sur demande.

N'hésitez pas à contacter Christelle au : (+352) 45 99 45 1

# Segway™ :

## Activité Team-building

Pour les sociétés (ou groupe supérieur à 8 personnes), nous vous proposons le Segway en activité team-building, avec pour exemple :

- initiation de base
- ateliers d'adresse :
  - \* gérer un dévers,
  - \* slalomer,
  - \* gérer sa vitesse, comment freiner,
  - \* comment monter un trottoir/passé un ralentisseur,
  - \* monter/descendre une pente, ...
- Balade de +/- 30 mn

Nos programmes sont gérés en fonction du nombre de personnes, du timing, du lieu de l'événement, et de vos impératifs.

Devis sur simple demande à : [info@segwaytours.lu](mailto:info@segwaytours.lu)

# En savoir plus sur le Segway™ Tout-terrain...

Une nouvelle façon de bouger... *by MeeTincS*



**MeeTincS**

S.A.

[www.segwaytours.lu](http://www.segwaytours.lu)

# Qu'est-ce qu'un Segway™ ?

Ce 'gyropode' (nom commun désignant le Segway™, et créé tout spécialement pour ne pas devoir citer constamment la marque) offre de multiples possibilités.

Inventé par Dean Kamen, le gyropode Segway™ est le premier moyen de transport fondé sur le principe de l'équilibre dynamique.

Le fonctionnement est en effet calqué sur le corps humain : lorsque vous vous penchez en avant, votre oreille interne indique à votre cerveau que vous êtes en train de perdre l'équilibre. Vos muscles reçoivent alors l'ordre de mettre un pied en avant pour rétablir les choses. Vous ne tombez pas, vous marchez, en mettant un pied devant l'autre !

Le Segway™ fonctionne de la même manière. Ses pieds sont ses roues, son cerveau, un ensemble de microprocesseurs, et son oreille interne est constituée de gyroscopes et de capteurs très sophistiqués. Le Segway™ détecte votre inclinaison et donne aux roues le mouvement nécessaire pour que vous restiez en équilibre tout en vous déplaçant.



# Segway™ Tout-terrain : 100% écologique

Le Segway™ Tout-terrain est un modèle d'écologie !

Il est économique puisqu'il ne consomme que 1kWh par recharge (soit une émission de Co2 inférieure à 2g/km pour la production d'électricité qu'il nécessite) et son rendement énergétique est exceptionnel.

Temps de charge (de 0 à 100%) : 6 à 8 heures (220 V)



# Segway™ Tout-terrain : balade en toute sécurité

Apprendre à se servir d'un gyropode ne présente pas de difficulté particulière, mais la formation théorique et pratique n'en est pas moins obligatoire. Elle permet non seulement de maîtriser l'appareil mais aussi de comprendre ce que le gyropode peut offrir comme avantages.

Deux instructeurs agréés\* MeeTincS ont été spécialement formés pour encadrer l'initiation (indispensable avant toute sortie), la formation et sécuriser les balades sur route et les randonnées hors des sentiers battus en famille, entre amis, entre collègues !

Toutes les balades proposées par MeeTincS sont toujours accompagnées d'instructeurs agréés.

Le port du casque est obligatoire et fourni par MeeTincS.

(\*). Voir attestations *Segway certified instructor* en annexe





# Segway™ Tout-terrain : certificat de conformité

Nos Segway™ sont enregistrés auprès du Service Agréation de la Société Nationale de Contrôle Technique de Sandweiler.

Tous nos Segway™ X2 sont équipés d'un phare à l'avant et à l'arrière.

Au même titre qu'un vélo électrique, l'on peut emprunter les pistes cyclables ou la route, en respectant scrupuleusement le Code de la Route.



# Nos conditions générales

MeeTincS met à disposition de clients des Segway™ pour des balades accompagnées à partir de différents endroits au Luxembourg ou de pays limitrophes, tout en sachant que l'utilisation du Segway™ reste soumis aux code de la route du pays où celui-ci est pratiqué.

Dans le cadre des présentes conditions générales le locataire, MeeTincS S.A., est dénommé « le loueur » et le locataire « le participant ».

## 1. Conditions de participation

L'âge minimum pour la participation est fixé à 14 ans révolus et la connaissance du code de la route. L'utilisateur doit toujours être en possession d'une pièce d'identité valable. Le poids minimum est fixé à 45 kilogrammes et le véhicule ne peut être conduit avec un poids dépassant 118 kilogrammes.

L'utilisateur ayant des maladies chroniques graves doit contacter préalablement l'organisateur pour éliminer d'éventuels risques. Les femmes enceintes ne sont pas autorisées à participer. La conduite en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues est interdite dans tous les cas.

Le port du casque est obligatoire durant la pratique du Segway™ et fourni par MeeTincS.

Avant le départ, le participant confirme qu'il remplit les conditions de participation. Le participant doit obtempérer aux consignes du personnel. En cas d'infraction aux règles de la conduite sur la route, le pilote du véhicule est seul et unique responsable et répond des sinistres éventuels et de leurs coûts.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le participant libère l'organisateur de toute responsabilité en cas de litige avec un tiers survenu pendant la conduite d'un Segway™.

## 2. Réservation et utilisation

La réservation doit se faire de manière directe par le site internet [www.segwaytours.lu](http://www.segwaytours.lu) ou sur place. Un rendez-vous est nécessaire quinze minutes avant le départ du tour. En cas de retard ou d'absence, le droit à la participation est annulé.

Avant le départ, le participant se voit donner des instructions de sécurité détaillées et suffisantes. La participation à ces instructions est obligatoire. Si, lors de l'instruction, l'organisateur a des doutes sur les capacités du participant à maîtriser le Segway™ et que ces doutes ne peuvent pas être écartés, le droit à la participation est annulé. Si, durant le tour, le participant dérange le bon déroulement de la balade ou n'obtempère pas aux consignes du personnel, il peut être exclu sur le champ de la balade. En cas d'exclusion de la balade, le participant n'a pas le droit au remboursement du prix de la balade.

Durant la conduite, il est interdit de boire, manger, fumer, d'utiliser un téléphone, un appareil photo ou une caméra. La priorité aux piétons est valable durant toute la balade. Il est interdit de quitter le parcours prévu par le personnel, de quitter le groupe ou de s'en éloigner, de dépasser d'autres Segway™, et ce, quel que soit le moment de la balade.

Le non-respect de ces consignes a pour conséquence l'exclusion du tour.

La réalisation de la balade est douteuse en cas de pluie forte ou de températures basses.

L'organisateur décide de la réalisation ou de l'annulation du tour avant le départ. En cas d'annulation d'un événement, le participant se voit proposer une participation à une balade équivalente à une date ultérieure dans la limite des places disponibles. Si ceci ne devait pas convenir au participant, il peut se voir rembourser la totalité de ses frais. L'indemnisation allant au-delà du prix d'achat n'est pas possible.

Si, durant ou avant la balade une réparation devait être effectuée sur un Segway™ à cause d'une panne ou d'un défaut technique et que le déroulement de la balade en était rendu impossible, le participant obtient soit l'inscription à une date de remplacement dans la limite des disponibilités, soit un remboursement de sa réservation, soit un bon de la même valeur valable pour la même activité.

Le remboursement ou l'annulation des réservations sont, par principe, exclus. Toute commande de réservation fait foi et engage son paiement.

En cas de changement de date ou d'annulation de l'événement par l'organisateur le client obtient le remboursement de la réservation.

### 3. Clause de non-responsabilité

L'utilisation du Segway™, l'entrée et le séjour sur le parcours tout comme la participation à toutes les activités ont lieu exclusivement aux risques et périls du participant, c'est-à-dire sous sa propre responsabilité.

La conduite du Segway™ tout comme la participation à une balade ou autre activité ne sont autorisées que pour le participant ayant pris connaissance des termes et conditions d'utilisation et les ayant signées.

MeeTincS, organisateur des balades en Segway™ décline toute responsabilité en cas de dégâts, particulièrement pour ceux causés pendant l'utilisation d'un Segway™, à moins qu'ils aient été causés par une négligence grave du personnel. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de salissure ou de détérioration de vêtements ou autres effets personnels.

Le participant s'engage, en cas de dommages qu'il aura occasionnés lui-même pendant l'événement sur, par exemple, des personnes, des propriétés privées (voitures garées, clôtures, etc.), des biens publics (panneaux de signalisation, dégât au sol, etc.), d'autres participants, au Segway™ fourni par l'organisateur, à régler tout sinistre avec le sinistré (le cas échéant par l'assurance responsabilité civile).

Le participant est responsable pour les dommages qu'il aura causés sur le Segway™ tout comme, le cas échéant, la durée d'immobilisation ou la perte financière qui en découle. Par dommage s'entend le coût des réparations nécessaires qui sera estimé par un expert indépendant et le coût d'une perte de bonus d'assurance de l'organisateur auprès de son courtier. En cas de sinistre total sur un Segway™ ou de son vol, le prix d'achat total est à rembourser.

Tout utilisateur de Segway™ porte la responsabilité civile et pénale pour les sinistres causés par lui ou à cause de lui lors de la participation à un événement à des personnes, choses ou des avoirs immatériels.

L'utilisation du Segway™ n'est pas permise aux femmes enceintes, aux personnes souffrant d'infirmité, aux personnes étant sous l'emprise de l'alcool, de la drogue, de médicaments. Le participant déclare savoir quel état de santé ne lui permettrait pas l'utilisation du Segway™.

Lors de l'utilisation du Segway™ et de la participation, le participant obtempère aux instructions du personnel. Pour tout sinistre qui aura été causé par le non-respect des instructions du personnel ou par faute d'autrui, par manipulation accidentelle ou inappropriée du Segway™, MeeTincS S.A. décline toute responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité pour toute tierce personne.

### 4. Divers

Tous les enregistrements effectués sur le site Internet avant ou par version écrite ou verbale durant la participation peuvent être utilisés par l'organisateur à des fins promotionnelles ou autres et peuvent être publiés.

### 5. Clause de sauvegarde

Tout changement ou amendement au contrat est soumis par principe à un accord écrit.

Au cas où l'une des conventions de ces termes et conditions générales d'utilisation était ou devenait caduque, la caducité de la totalité de ce document n'en serait nullement conséquente. Dans ce cas, une convention caduque sera amendée ou remplacée par une convention appropriée.

6. Tout autre cas non repris dans les présentes conditions générales tombe sous le coup de la loi. Les Tribunaux de Luxembourg étant les seuls compétents.

# PIECES ANNEXES



**Mee Inc S**

**S.A.**

**[www.segwaytours.lu](http://www.segwaytours.lu)**



Paris, le 9 mars 2012

### **ATTESTATION DE FORMATION "SEGWAY CERTIFIED INSTRUCTOR"**

Je soussigné, William Bogaert, Gérant de la société e-Motion BeLux immatriculée au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 489 943 933, atteste que M. ANDRÉ VASANNE pour le compte de la société MEETINCS SA a reçu une formation de niveau "SEGWAY CERTIFIED INSTRUCTOR" et a passé avec succès les tests de validation de ce niveau de formation.

Cette formation a été promulguée par M. BOGAERT le 06/03/2012.

Cette formation lui donne autorisation de former à son tour les utilisateurs de gyropode Segway® de niveau :

- SEGWAY USER ;
- SEGWAY ADVANCED USER ;
- SEGWAY ADVANCED USER ALL-TERRAIN ;
- SEGWAY OWNER ;
- SEGWAY JUNIOR INSTRUCTOR ;

ainsi que de faire passer les tests d'aptitude s'y rapportant.

  
William BOGAERT  
Gérant SEGWAY BELUX

*e-Motion BeLux*

128 BOULEVARD DE LA PÉTRUSSE - L 2330 - LUXEMBOURG - LUXEMBOURG  
TÉL : + 32 497 63 77 07 - CONTACT@SEGWAY.BE - WWW.SEGWAY.BE  
SARL AU CAPITAL DE 12 500 € - N° TVA : LU24771124  
AUTORISATION D'ÉTABLISSEMENT N°10015271/0



Paris, le 9 mars 2012

### **ATTESTATION DE FORMATION "SEGWAY CERTIFIED INSTRUCTOR"**

Je soussigné, William Bogaert, Gérant de la société e-Motion BeLux immatriculée au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 489 943 933, atteste que Mme Christelle Wozniak pour le compte de la société MEETINCS SA a reçu une formation de niveau "SEGWAY CERTIFIED INSTRUCTOR" et a passé avec succès les tests de validation de ce niveau de formation.

Cette formation a été promulguée par M. BOGAERT le 06/03/2012.

Cette formation lui donne autorisation de former à son tour les utilisateurs de gyropode Segway® de niveau :

- SEGWAY USER ;
- SEGWAY ADVANCED USER ;
- SEGWAY ADVANCED USER ALL-TERRAIN ;
- SEGWAY OWNER ;
- SEGWAY JUNIOR INSTRUCTOR ;

ainsi que de faire passer les tests d'aptitude s'y rapportant.

William BOGAERT  
Gérant SEGWAY BELUX

*e-Motion BeLux*

128 BOULEVARD DE LA PÉTRUSSE - L 2330 - LUXEMBOURG - LUXEMBOURG  
TÉL : + 32 497 63 77 07 - CONTACT@SEGWAY.BE - WWW.SEGWAY.BE  
SARL AU CAPITAL DE 12 500 € - N° TVA : LU24771124  
AUTORISATION D'ÉTABLISSEMENT N°10015271/D

# Segway Tours

*... by MeeTincS*



**MeeTincS**

S.A.

[www.segwaytours.lu](http://www.segwaytours.lu)